

## **Mais où habitait la famille Tillion à Allègre ?**

Le point de départ de cette recherche est lié à la “disparition” de la plaque commémorative, posée le 23 septembre 2003, destinée à rappeler le souvenir de Germaine Tillion, rue du Saint-Esprit. Contacté par internet (site de la mairie d’Allègre), Patrick Ferrand m’avait répondu, puis confirmé de vive voix, que la plaque avait été posée provisoirement car « nul ne peut, actuellement, apporter la preuve de l’adresse réelle de la maison où naquit l’intéressée ».

Curieux d’histoire et fréquentant un peu les “vieux papiers”, j’ai tenté d’apporter une réponse à cette interrogation, en m’éloignant d’éventuels témoignages oraux. Des recherches réalisées aux Archives départementales de la Haute-Loire ne me permettent pas d’affirmer que Germaine Tillion est née dans telle ou telle maison (car la famille a pu déménager dans la commune, donc occuper plusieurs maisons), mais que, à telle date (elle avait 4 ans), elle habitait, avec sa famille, dans telle maison d’Allègre.

---

Les éléments de départ en ma possession étaient très limités : la date de naissance de Germaine Tillion (30 mai 1907) et celle de sa sœur Françoise (1909), preuve de la présence de la famille à ces dates, sans doute, aussi, un peu avant et après, mais de combien d’années ou de mois ? Pour tenter de retrouver une trace de la famille Tillion, j’ai recherché les dénombremens de population sachant, que pour les dates que je possédais, un a été réalisé en 1906, donc un peu avant, et un en 1911, un peu après. Le dénombrement de 1906 n’a pas laissé de traces aux A.D.H.L.<sup>1</sup> ; mais, bien que les premières pages soient en mauvais état, celui de 1911 existe. Il nous indique que la commune d’Allègre comptait 413 maisons occupées par 480 ménages ce qui représentait 1 713 personnes. La

---

<sup>1</sup> - Tous les documents utilisés sont conservés aux Archives Départementales de la Haute-Loire. Les références ne seront pas précisées pour ne pas alourdir cette note, mais elles sont disponibles si nécessaire.

liste nominative est un document établi avec un classement par rue, quartier ou hameau ; puis par maison, ménage et individu, avec chaque fois un numéro correspondant. Pour chaque individu sont précisés le nom, le prénom, l'année et le lieu de naissance, la nationalité, la situation par rapport au « chef de ménage » et enfin la profession.

32

DESIGNATION	AGE			LIEU DE NAISSANCE	NATIONALITÉ	SITUATION par rapport au chef de ménage	PROFESSION
	Années	Mois	Jours				
237	2	Messe	Rosalie	1905	Nelhem	f.	petit-fils
	3	Messe	Pierre	1900	Bilhem		petit-fils
	4	Vigant	René	1904	St. Eloi		petit-fils
243-248	1	Baudier	Georges	1885	Céram		Reclus
244-249	1	Bernard	André	1877	Cyren		chef ménage
	2	Bernard	Auguste	1875	St. Eloi		époux ménage
	3	Bernard	Jeanne	1875	Lyon		filles
251	4	Bernard	Marie	1906	Cyren		filles
	5	Bernard	Georges	1911	allé		filles
	1	Chaudert	Alphonse	1864	allé		chef ménage
252	2	Chaudert	Marie	1867	Céram		époux ménage
	3	Chaudert	Alphonse	1870	allé		filles
	4	Chaudert	Restitue	1882	St. Eloi		petit-fils ménage
253	5	Chaudert	Alphonse	1908	allé		petit-fils ménage
	1	Reymond	Lucien	1892	Céram		chef ménage
	2	Reymond	Jeanne	1899	St. Eloi		époux ménage
254	1	Borinet	Auguste	1880	Cyren		chef ménage
	2	Borinet	Marie	1887	Cyren		époux ménage
255	1	Branthier	Joseph	1853	St. Eloi		chef ménage
	2	Branthier	Marie	1865	St. Eloi		époux ménage
	3	Branthier	Lucien	1909	St. Eloi		filles ménage
256	1	Goulet	Théophile	1879	St. Eloi		chef ménage
	2	Goulet	Victoire	1881	Nancy		époux ménage
	3	Goulet	Renée	1909	allé		filles ménage
257	1	Billon	Lucien	1867	Céram		chef ménage
	2	Billon	Emilie	1875	St. Eloi		époux ménage
	3	Billon	Germaine	1907	allé		filles ménage
258	4	Billon	Francine	1909	allé		filles ménage
	5	Lalonde	Flora	1899	St. Eloi		domestique ménage
259	1	Romay	Collette	1870	St. Eloi		chef ménage

Document 1

C'est avec ce document que notre recherche débute et, par l'endroit qui semble le plus évident, celui où avait été apposée la plaque commémorative : la rue du Saint-Esprit qui existe, à l'époque, dans le document. Dans cette rue, se trouvent les maisons numérotées de 171 à 189, mais aucune

abrite une famille Tillion. La famille a-t-elle déménagé à cette date ? La recherche se poursuit, au cas où la famille, toujours présente à Allègre, habiterait ailleurs. Enfin, page 32 (document 1), se trouve, dans la maison N° 246, sans aucune erreur possible, un ménage N° 303, composé de cinq personnes :

1	Tillion	Lucien	1867	Clermont-Ferrand	f	Chef	Juge de paix
2	Tillion	Émilie	1876	Talizat - Cantal	f	Épouse	S.P.
3	Tillion	Germaine	1907	Allègre	f	Fille	S.P.
4	Tillion	Françoise	1909	Allègre	f	Fille	S.P.
5	Colombe	Flora	1891	Saint Paulien	f	Domestique	Bonne

En 1911, la famille Tillion est toujours à Allègre, dans une maison qui se trouve *Route du Puy Boulevard*. Première localisation, mais trop vague. Dans cette maison habitent quatre autres familles (N° 299, 300, 301, 302) dont les *chefs de ménage* ont une profession bien particulière qui ne peut qu'attirer l'attention :

Reymond	Eugène	Maréchal des logis de gendarmerie
Cornut	Auguste	Gendarme
Trouillard	Joseph	Gendarme
Goudet	Hippolyte	Gendarme.

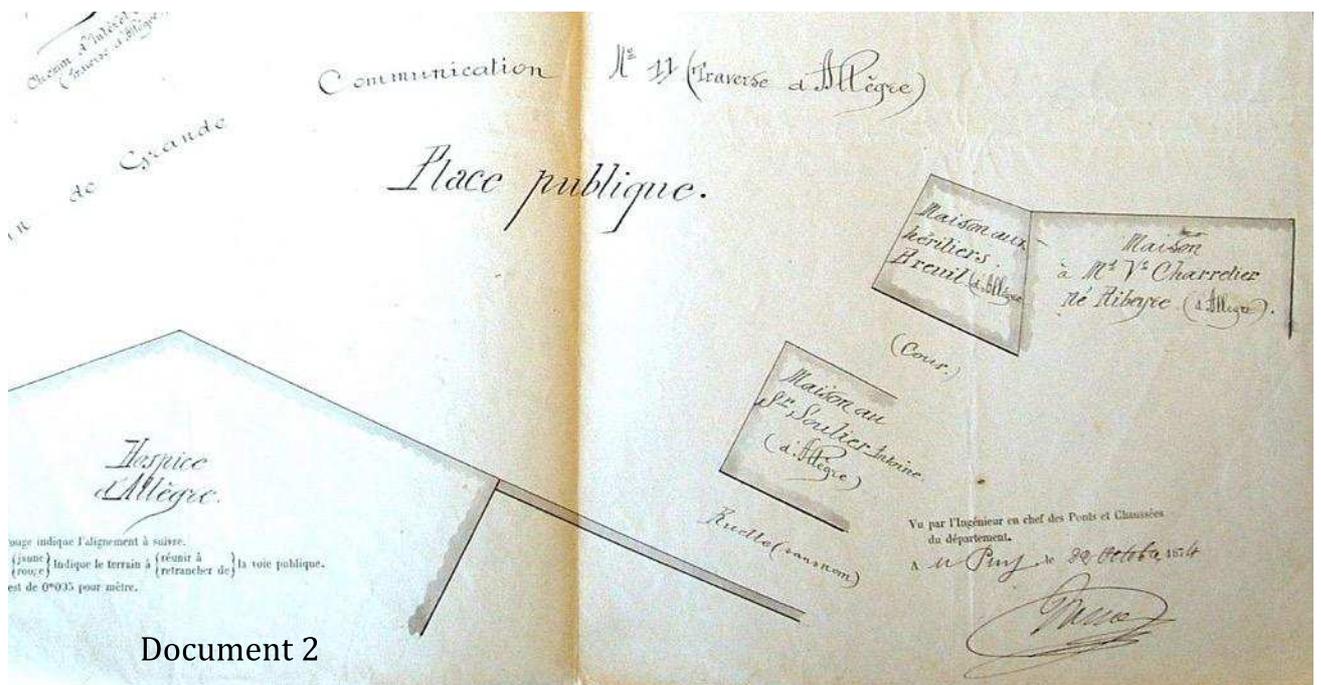
Une maison dans laquelle habitent quatre familles de gendarmes est, en général... une gendarmerie. Donc, habitant dans cette maison, la famille Tillion, en 1911, habite dans la gendarmerie, ou juste à côté, ce que nous allons rechercher, mais c'est le même immeuble.

Il ne reste désormais qu'à localiser précisément la gendarmerie en 1911.

La tentative de localisation de ce bâtiment va entraîner des recherches assez détaillées sur la gendarmerie d'Allègre depuis sa création en 1847. Retenons ici simplement ce qui nous intéresse pour notre période.

En 1912 la caserne de gendarmerie est une propriété privée, donc un local loué. En cette année il

faut renouveler le bail et le propriétaire, Victor Pagès-Ribeyre, conseiller général, veut que le montant annuel passe de 1 170 à 1 700 francs, ce qui paraît beaucoup. Un rapport nous apprend que lors du bail de 1898, Monsieur Pagès avait dû baisser considérablement ses prétentions car il y avait un concurrent qui proposait de construire une caserne neuve moyennant un loyer de 1 200 francs. Malgré cette hausse, comme il n'y a pas d'autres bâtiments disponibles, le bail est reconduit. Pour notre propos, nous avons la preuve que la maison louée en 1912 l'était au moins depuis 1898<sup>2</sup>, donc c'est bien l'immeuble qui abrite la caserne de gendarmerie à la date qui nous intéresse, 1911. Le descriptif du bail nous révèle que cette maison avec sous-sol, rez-de-chaussée et deux étages comporte cinq appartements. Nous trouvons ainsi les quatre familles de gendarmes et le juge de paix dans le même bâtiment. Mais...



En août 1925 (nous ne nous éloignons pas de notre sujet) Victor Pagès fait savoir qu'il ne renouvellera pas le bail de la caserne à son expiration (30 juin 1928) car il veut vendre le bâtiment. Après bien des études et des tractations, qui ne nous intéressent pas ici, le Conseil Général décide de

<sup>2</sup> - Cette maison [N° 209 du cadastre] était au nom de Victor Pagès depuis 1883 date de mutation (matrice cadastrale). Le mariage de Victor Pagès et Léocadie Catherine Ribeyre date du 21 juillet 1881 (Allègre), le partage des biens entre les enfants Ribeyre ayant été réalisé le 1 mars 1881.

faire l'acquisition du bâtiment et de l'aménager. La vente a lieu le 8 février 1927 et nous découvrons que s'il y a bien *un corps principal de bâtiment à usage de caserne de gendarmerie* il y a également *un autre bâtiment adossé au précédent en angle à l'aspect ouest par un mur mitoyen, à usage d'habitation* avec rez-de-chaussée et deux étages. Ce second "bâtiment" est loué séparément. Nous écrivons "bâtiment" car il existe deux origines de propriété différentes, mais l'ensemble ne forme, extérieurement, qu'un seul immeuble. Le premier appartient en partie à Victor Pagès, il provient par héritage de sa première femme, Léocadie Ribeyre, suite à la succession d'Eugénie Charretier (décédée le 19 novembre 1878), épouse de Jean-Pierre Ribeyre (décédé le 19 septembre 1859), Eugénie Charretier aurait *durant son veuvage [...] fait édifier ledit bâtiment sur un terrain à elle propre*<sup>3</sup> ; le second lui *appartient en propre comme l'ayant lui-même édifié*<sup>4</sup>. Ces deux éléments qui forment une même "maison" se retrouvent bien sur les plans de l'architecte départemental Gustave Roux (document 3), chargé d'étudier les propositions, trouver les solutions et ensuite, réaliser les travaux. Cet aménagement utilisera d'autres propriétés, mais ce n'est pas ici notre propos, pour réaliser la caserne de gendarmerie d'Allègre qui restera jusqu'à son transfert à l'emplacement actuel.

La brigade de gendarmerie d'Allègre comptait à sa création cinq gendarmes, mais en 1876, alors qu'elle est vraisemblablement dans un autre bâtiment localisé *rue de l'hôpital*, le dénombrement n'indique plus que quatre gendarmes, c'est le nombre que l'on retrouve sur les dénombremens de 1921 et 1931, ce qui nous conduit à penser que ce nombre est celui des gendarmes de la brigade<sup>5</sup>.

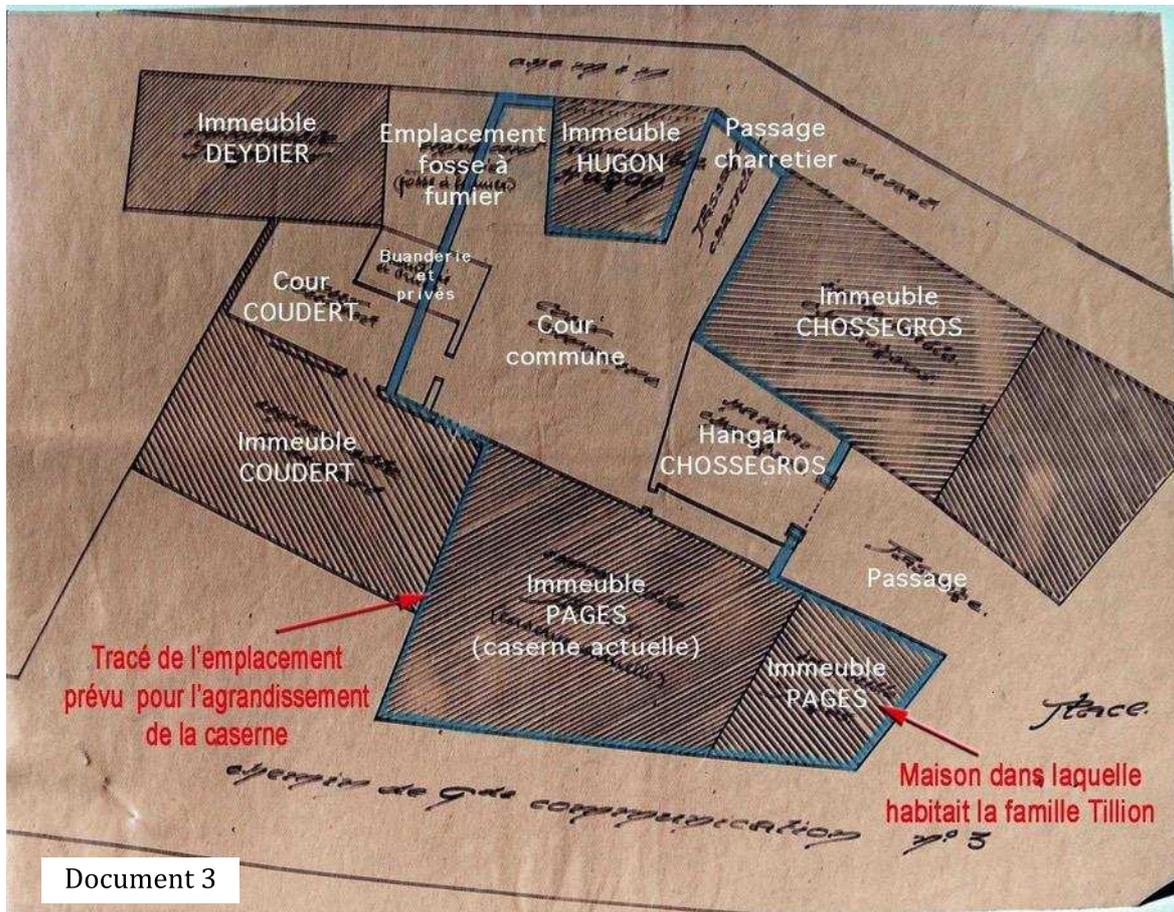
---

<sup>3</sup> - Construction à situer donc entre 1859 (plutôt après) et 1878 (plutôt avant). Un plan de 1874 (document 2) montre que cette maison existait à cette date.

<sup>4</sup> - Le plan de 1874, évoqué à la note précédente, indique cette maison appartenant aux héritiers Breuil [sic]. En 1825, le bâtiment était propriété de Baptiste Breul dit Jean-Mathieu, cabaretier.

V. Pagès fait l'acquisition de cette propriété [N° 210 du cadastre] le 1er février 1899 auprès « des consorts Armand-Breuil ». La matrice cadastrale indique comme date d'entrée 1900, sortie 1901, avec mention "démolie". On retrouve la côte en 1904. La maison achetée n'était pas dans l'alignement de la caserne. Il y a eu démolition et reconstruction dans l'alignement.

<sup>5</sup> - À défaut de connaître la composition officielle de la brigade d'Allègre, nous devons nous contenter de ces renseignements. La dénomination de la voie sur laquelle est ce bâtiment a varié dans les dénombremens, en 1921 et 1926 il est indiqué : *rue de Monlet*.



Document 3

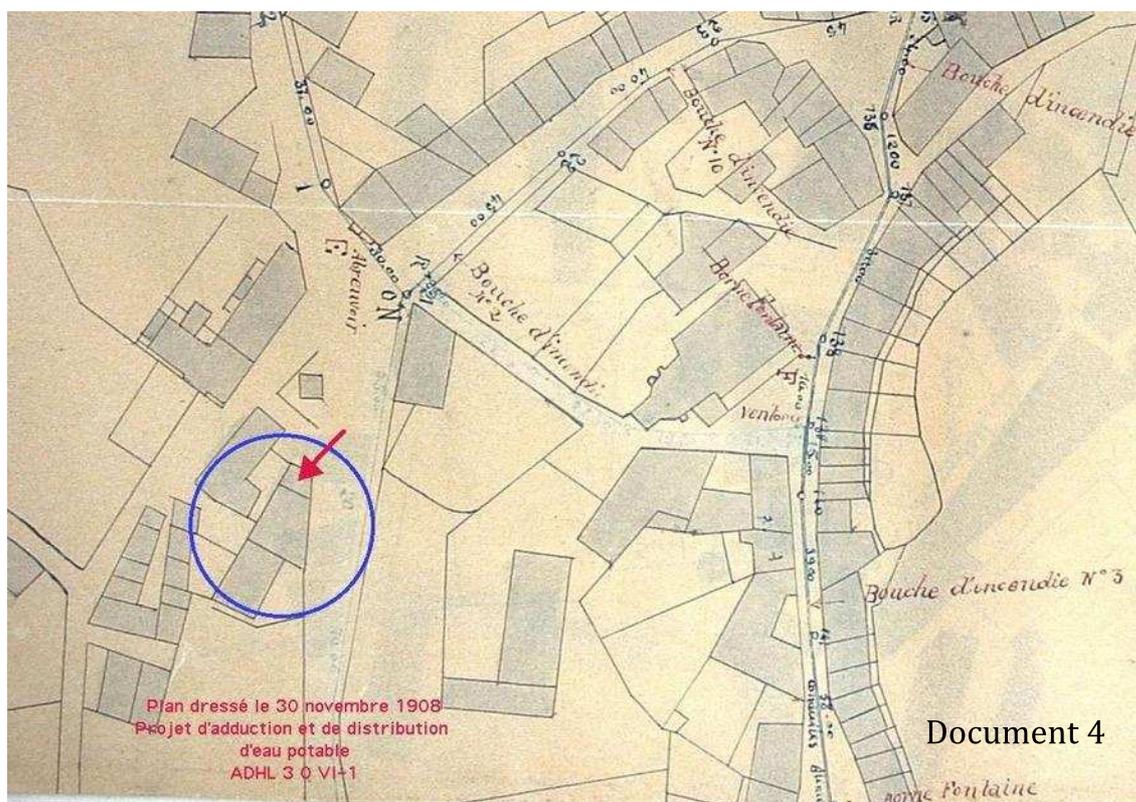
La famille Tillion, en 1911, logeait-elle dans la caserne de gendarmerie elle-même<sup>6</sup> ? C'est ce que pourrait laisser penser la présence de quatre familles de gendarmes alors qu'il y a cinq appartements, le dernier aurait pu être "cédé" au juge de paix. Si ce n'est pas le cas - il serait étonnant de trouver des civils - autres que la famille des gendarmes - dans une caserne, même un juge de paix -, c'est dans la partie contiguë qu'il faut voir la famille installée, avec plus de place (en hauteur) que dans les trois pièces de la caserne qui paraissent juste, même en 1911, pour loger une famille avec deux enfants et une domestique ; ce que confirmerait la place de la famille sur la liste nominative : en suivant la rue, on passe de la famille Coudert, dans la maison précédente, aux gendarmes, et enfin, à la famille Tillion - mais dans la même maison<sup>7</sup>. Le dénombrement de 1926 sépare clairement l'unique habitante de la partie ouest (Germaine Mathieu, couturière) avec la maison numéro 206 alors que la caserne porte le numéro 207. Le dénombrement de 1921 nous laisse

<sup>6</sup> - Ce problème est évoqué car le recensement de 1911 indiquait dans l'immeuble qui nous intéresse cinq ménages et le bail de 1912, dans son descriptif, précisait qu'il y avait cinq logements.

<sup>7</sup> - Célestin Romeuf, qui "utilise" la dernière ligne de la page 32 est accompagné, page suivante, de sa famille, mais située aux Valentins.

bien retrouver la maison Coudert (N° 196), la caserne (N° 197) puis une maison N° 198 avec deux familles dont les *chefs de famille* sont des femmes. Dans ces cas les habitants de la caserne sont bien séparés de ce qui, extérieurement, forme **une** maison.

On peut, en toute logique, déduire que du dénombrement de 1911 à celui de 1921 (il n’y en a pas eu en 1916 à cause de la guerre) on a affiné la disposition des “maisons” et que le registre de 1911 a regroupé dans un même ensemble, puisque contigus et dans l’alignement, la “maison” de la caserne et la “maison” suivante qui ne formaient, visuellement, qu’un même immeuble. Laissons la caserne aux gendarmes et installons la famille Tillion dans la maison reconstruite par Victor Pagès vers 1901-1902, qui est par conséquent une habitation neuve lorsque la famille s’installe à Allègre, en 1903. Ainsi la famille Tillion habitait, en 1911, dans la partie l’actuel bâtiment de l’OPAC orientée du côté du pavillon du poids public.



Actuellement un regard attentif sur cet immeuble permet de “deviner” la double origine de ce bâtiment : on constate que l’arête du toit n’est pas horizontale, mais est en pente sur la partie de la maison “raccordée” à la caserne, mais la cause peut en être la variation de largeur du bâtiment,

surtout, la dimension des fenêtres des greniers est de taille différente.

Ainsi, pensons nous avoir retrouvé le lieu de séjour de la famille Tillion à Allègre, au début du XX<sup>e</sup> siècle.

René BORE

Les Amis d'Allègre

---

### Liste des documents

Document N° 1 - Registre de dénombrement de 1911, page 32.

Document N° 2 - Plan du 22 octobre 1874, montrant l'emplacement de la « Maison à Me Ve Charretier née Ribeyre » (sans doute serait-il préférable de lire : « Mme veuve Ribeyre née Charretier ») ; et la maison achetée, en 1899, par Victor Pagès : la « Maison aux héritiers Breuil ». Ce plan est joint à une demande, adressée au préfet, par le sieur Coudert-Coniasso, pour l'établissement d'« une bascule de pesage ».

Document N°3 - Plan du projet d'aménagement de la caserne (1927).

Document N° 4 - Plan de 1908 montrant l'emplacement de la maison contre la gendarmerie, mais distincte.

